



Institut des comptes nationaux

**Analyse des prix**  
**Rapport annuel 2021**  
**de l'institut des comptes nationaux**

Partie III :

**L'impact de la hausse des prix des matières  
premières sur les secteurs alimentaires en  
aval est-il déjà perceptible ?**

Observatoire des prix



SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie

1210 Bruxelles

N° d'entreprise : 0314.595.348

  0800 120 33 (numéro gratuit)

  <https://economie.fgov.be>

**Editeur responsable :**

Séverine Waterbley

Président du Comité de direction

Rue du Progrès 50

1210 Bruxelles

**Pour de plus amples informations :**

SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie

Peter Van Herreweghe

Rue du Progrès 50

1210 Bruxelles

Tél. : +32 2 277 83 96

Courriel : [Peter.Vanherreweghe@economie.fgov.be](mailto:Peter.Vanherreweghe@economie.fgov.be)

Version internet

# Table des matières

Table des matières .....	3
III. L'impact de la hausse des prix des matières premières sur les secteurs alimentaires en aval est-il déjà perceptible ?.....	4
III.1 Introduction.....	4
III.2 Globalement.....	4
III.3 Les céréales.....	6
III.4 Les produits laitiers .....	7
III.5 Les huiles .....	9
III.6 Le café.....	10
III.7 Conclusion.....	11

# III. L'impact de la hausse des prix des matières premières sur les secteurs alimentaires en aval est-il déjà perceptible ?

## III.1 Introduction

Depuis plus d'un an, l'indice général des prix des matières premières agricoles sur les marchés internationaux connaît une tendance orientée très nettement à la hausse. L'indice général de l'Observatoire des prix a augmenté de 45 % entre novembre 2020 et novembre 2021 (les dernières données disponibles). Le but de ce focus est d'examiner l'impact de cette hausse sur les indices de prix des biens industriels dans les filières agro-alimentaires, et ensuite sur ceux des prix au détail de biens alimentaires transformés. Il s'agit d'essayer de mettre en évidence les liens entre ces trois évolutions de prix, en distinguant les différentes filières pour lesquelles la hausse des matières premières est la plus marquante. Il s'attachera à montrer les évolutions récentes (ces derniers mois), et, dans un but analytique, à plus long terme (depuis 2005).

## III.2 Globalement

L'analyse ci-dessous est basée sur des indices montrant l'évolution des prix des matières premières agricoles, des prix à la production de l'industrie alimentaire et des prix à la consommation des produits alimentaires transformés. L'Observatoire a créé son propre indice pour suivre l'évolution de prix des matières premières agricole, qui tient compte à la fois de la composition des produits à la consommation des produits alimentaires transformés et des poids. Cet indice agrège l'indice des prix des céréales, celui de divers produits laitiers, celui des plusieurs huiles, celui du café, celui du cacao et celui du sucre brut. L'Observatoire a aussi créé un indice agrégé des prix industriels pour les produits alimentaires. Cet indice comprend les 6 secteurs suivants : fabrication d'huiles et de graisses végétales et animales (classe d'activité Nace 1040), fabrication de produits laitiers (1050), travail des grains et fabrication de produits amyliques (1060), fabrication de produits de boulangerie-pâtisserie et de pâtes alimentaires (1070), fabrication d'autres produits alimentaires (1080), et fabrication de boissons (1100). Les données sur les indices pour chacun de ces secteurs proviennent de Statbel. L'indice relatif aux cours des matières premières provient des bases de données publiques de la Commission européenne et du FMI. L'indice des prix à la production est un indice produit par Statbel et est basé sur une enquête mensuelle réalisée dans les secteurs concernés. L'indice des prix à la consommation pour les aliments transformés est également calculé par Statbel.

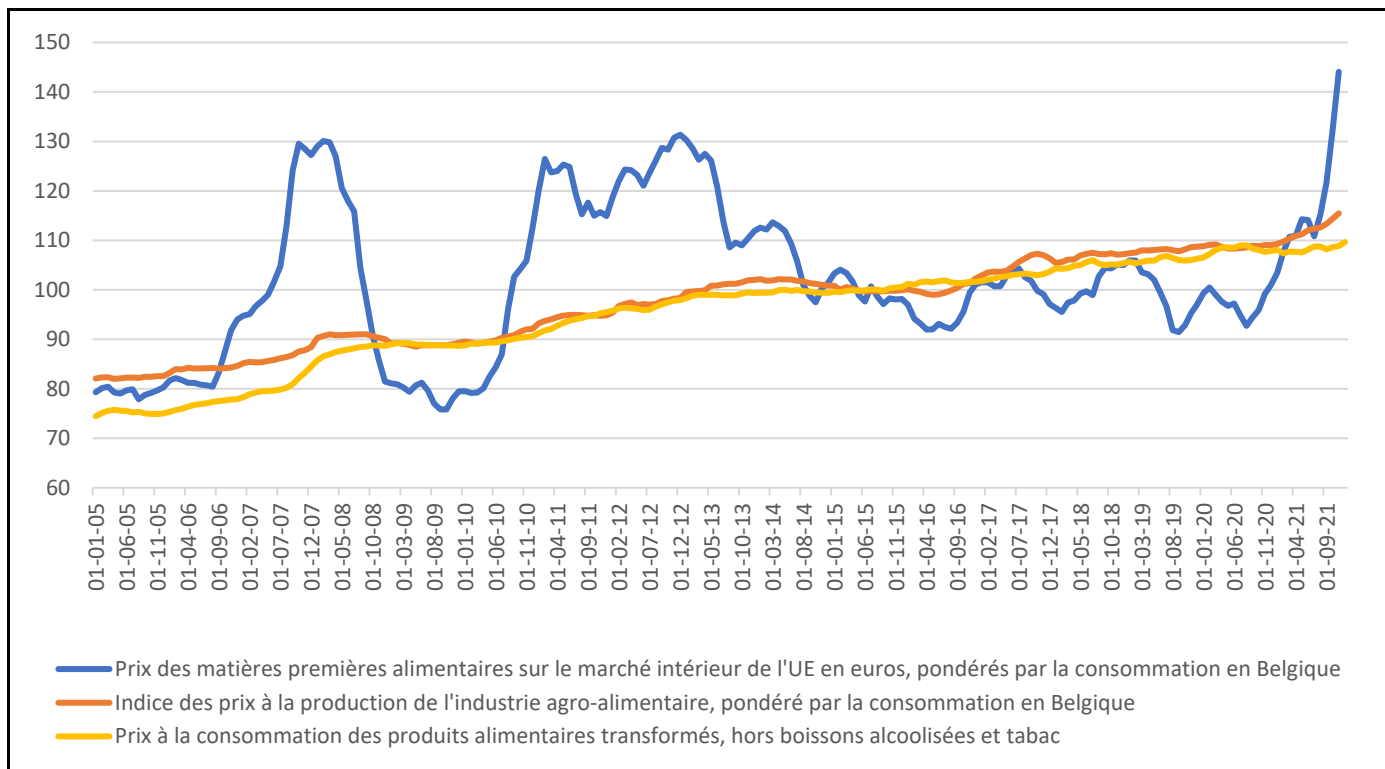
Le graphique ci-dessous montre que l'augmentation du prix des matières premières agricoles ces derniers mois est aussi forte que celle de 2007-2008 et de 2011-2013. L'indice agrégé a même déjà dépassé ceux des pics précédents.

Avec le début de la crise sanitaire, en mars 2020, l'indice des prix des matières premières a diminué, et cela jusqu'en août de la même année, avant de connaître une forte progression. La baisse a toutefois été relativement réduite par rapport à certaines baisses observées durant les années précédentes, et il est difficile de relier de manière précise cet épisode de baisse à la crise du covid (sauf pour les produits laitiers, en particulier le beurre et la crème, comme on le verra au point 4).

La suite de l'étude se concentre sur l'évolution des prix des filières alimentaires dont les prix des matières premières ont le plus augmenté. Il s'agit des filières des céréales, des produits laitiers, des huiles et du café. Pour chaque filière, nous évoquerons l'évolution des indices de prix pour chaque maillon de la chaîne.

**Graphique 1. Indice des prix des matières premières agricoles, des prix industriels et des prix à la consommation des biens alimentaires transformés**

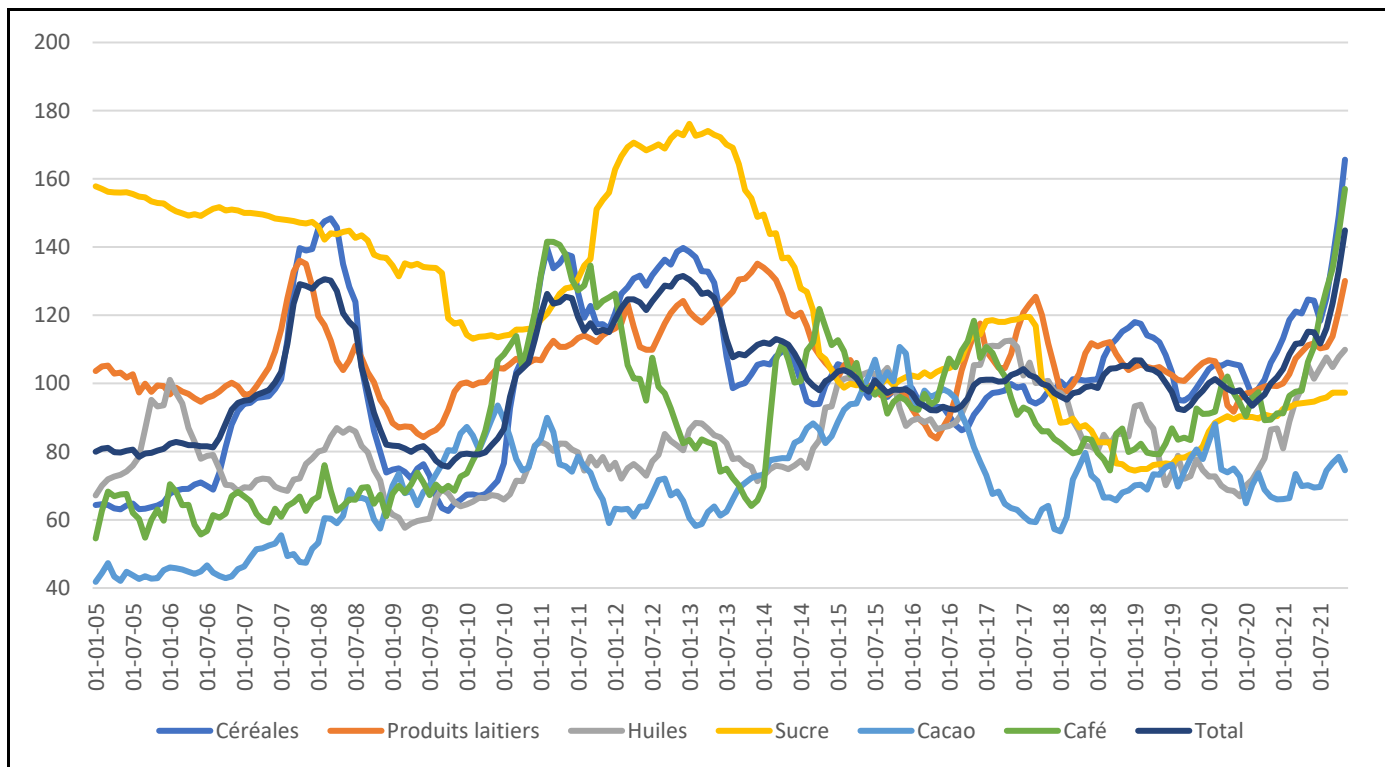
(Indice 2015=100)



Sources : Statbel, FMI, DG Agri (UE).

**Graphique 2. Indice des prix des matières premières agricoles**

(Indice 2015=100)



Sources : DG Agri (UE), IMF.

**Tableau 1. Evolution de prix des matières premières agricoles entre novembre 2020 et novembre 2021, avec le poids dans l'indice total<sup>1</sup>**

(In %)

	Poids	Evolution à un an d'écart (%)
Céréales	46,3	56,2%
Produits laitiers	28,5	31,3%
Sucre	16,9	7,1%
Huiles	4,8	28,3%
Cacao	1,7	11,7%
Café	1,7	75,7%
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>37,8%</b>

Sources : DG Agri et FMI.

### III.3 Les céréales

En décembre 2021, l'indice des prix des céréales<sup>2</sup> a connu une inflation de 47,6 %<sup>3</sup>. L'indice a même dépassé le niveau atteint lors de la crise alimentaire de 2007 (graphique 3)<sup>4</sup>. Parmi les céréales, le blé panifiable connaît une inflation qui s'élève à 48 % (décembre 2021).

Les explications sur la forte hausse des prix des céréales tiennent à la fois à une réduction de l'offre et une augmentation de la demande, qui ont conduit à une diminution des stocks de grains dans l'Union européenne depuis le printemps, de même que les stocks mondiaux. Le resserrement des disponibilités sur les marchés mondiaux est dû à des récoltes réduites dans les principaux pays exportateurs, en particulier au Canada, aux États-Unis (avec des situations de sécheresse en été dans ces deux pays, puis des inondations au Canada) et en Russie.. La diminution des disponibilités mondiales de blé tendre, en particulier, a exacerbé cette pression, le blé de classe premium étant le premier responsable de cette hausse. Les stocks devraient atteindre, au terme de la campagne 2021/2022, le niveau le plus bas depuis la campagne 2016/2017. Pour le blé, la FAO estimait, en août de cette année, que les stocks aux USA et en Europe étaient les plus bas depuis près de quarante ans<sup>5</sup>. La demande est également restée forte, surtout de la part de la Chine, et en particulier pour les céréales destinées à l'alimentation des animaux. Par ailleurs, la hausse du prix du baril de pétrole a également tiré vers le haut le prix du maïs (utilisé comme biocarburant).

Au sein de la filière « pain », l'augmentation du prix du blé panifiable s'est rapidement et assez nettement répercutée sur les prix industriels dans le stade en aval c.à.d. le secteur de la meunerie (le travail des grains, classe Nace d'activité 1061) (graphique 3). L'inflation des prix en novembre 2021 s'est élevée à 9,4 %. Par contre, aux stades suivants de la filière, la hausse des prix ne s'est pratiquement pas fait sentir. Dans le secteur de la fabrication du pain et des pâtisseries fraîches (classe Nace 1071), l'indice des prix est resté beaucoup plus stable (0,95 % d'inflation en novembre). De même, le prix à la consommation du pain n'a presque pas augmenté jusqu'en septembre (inflation sur base annuelle de 0,4 %).

<sup>1</sup> Pour certaines matières premières (cacao, café, huiles et sucre), les données sur les prix, au moment de la rédaction de ce rapport, ne sont disponibles que jusqu'au mois de novembre 2021. Pour les autres matières premières (céréales et produits laitiers), les prix de décembre sont disponibles. Pour pouvoir établir une comparaison sur l'évolution annuelle des prix entre les différentes matières premières, la période de référence de novembre est donc retenue.

<sup>2</sup> Qui agrège les prix du blé fourrager, blé panifiable, blé dur, maïs fourrager, avoine fourrager, orge fourrager, orge de brasserie, seigle panifiable, seigle fourrager.

<sup>3</sup> 47,6 % exactement.

<sup>4</sup> Au démarrage du mouvement, en août 2020, l'indice était certes plus haut que lors des pics précédents, mais la hausse est de même ampleur. L'indice avait grimpé de 60 % entre le mois d'août 2006 et janvier 2008 (17 mois) et de 58 % entre avril 2010 et février 2011 (10 mois). Dans la situation présente, il a augmenté de 55 % en 15 mois, mais la hausse n'est vraisemblablement pas terminée.

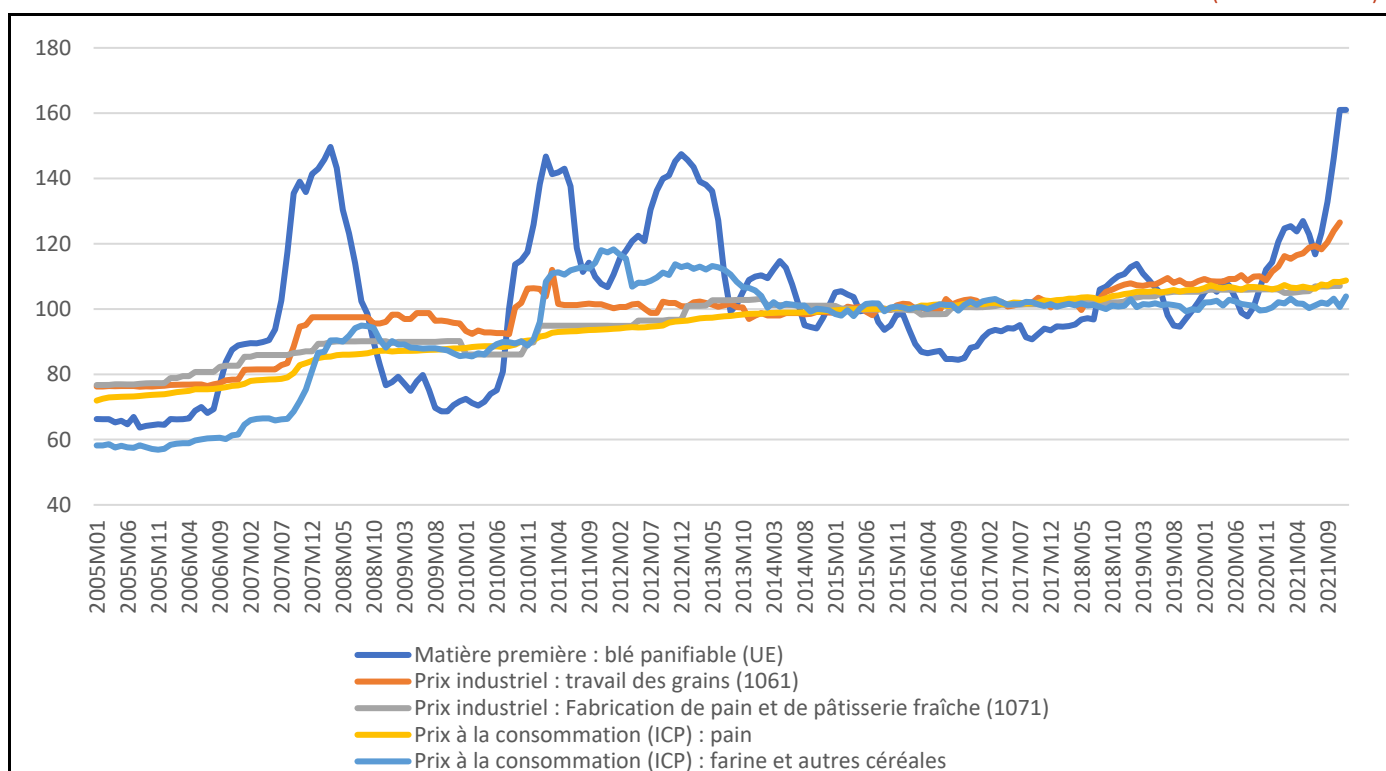
<sup>5</sup> FAO, 4/11/2021 (<https://www.fao.org/worldfoodsituation/csdb/fr/>)

En octobre, l'inflation commence toutefois à être plus élevée (1,6 %), et elle augmente les mois suivants (1,7 % en novembre et 2,6 % en décembre). Un mouvement de hausse du prix du pain se dessine donc et, si l'on se réfère aux évolutions lors des précédentes envolées du prix du blé panifiable sur le marché mondial et sa répercussion sur le prix du pain au magasin, cette hausse devrait se poursuivre durant les premiers mois de 2022.

Le décalage temporel et la modération (jusqu'à présent) de répercussion de la forte hausse des prix des matières premières céréalières sur le prix à la fabrication et à la consommation, peut s'expliquer notamment par le fait que la place de la farine dans la structure des coûts de production du pain est devenu moins importante<sup>6</sup>. Aussi les relations contractuelles entre d'une part la grande distribution (qui vend la très grande majorité du pain) et les boulangeries industrielles (Nace 1071), et d'autre part celles-ci et les meuneries (Nace 1061), qui s'établissent sur plusieurs mois (ou peuvent même être pluri-annuelles), peuvent expliquer la relative stabilité du prix du pain. On pourrait donc s'attendre à une hausse des prix à la consommation quand les nouveaux contrats seront adaptés.

**Graphique 3. Indice des prix dans la filière du pain**

(Indice 2015=100)



Sources : DG Agri, Statbel.

### III.4 Les produits laitiers

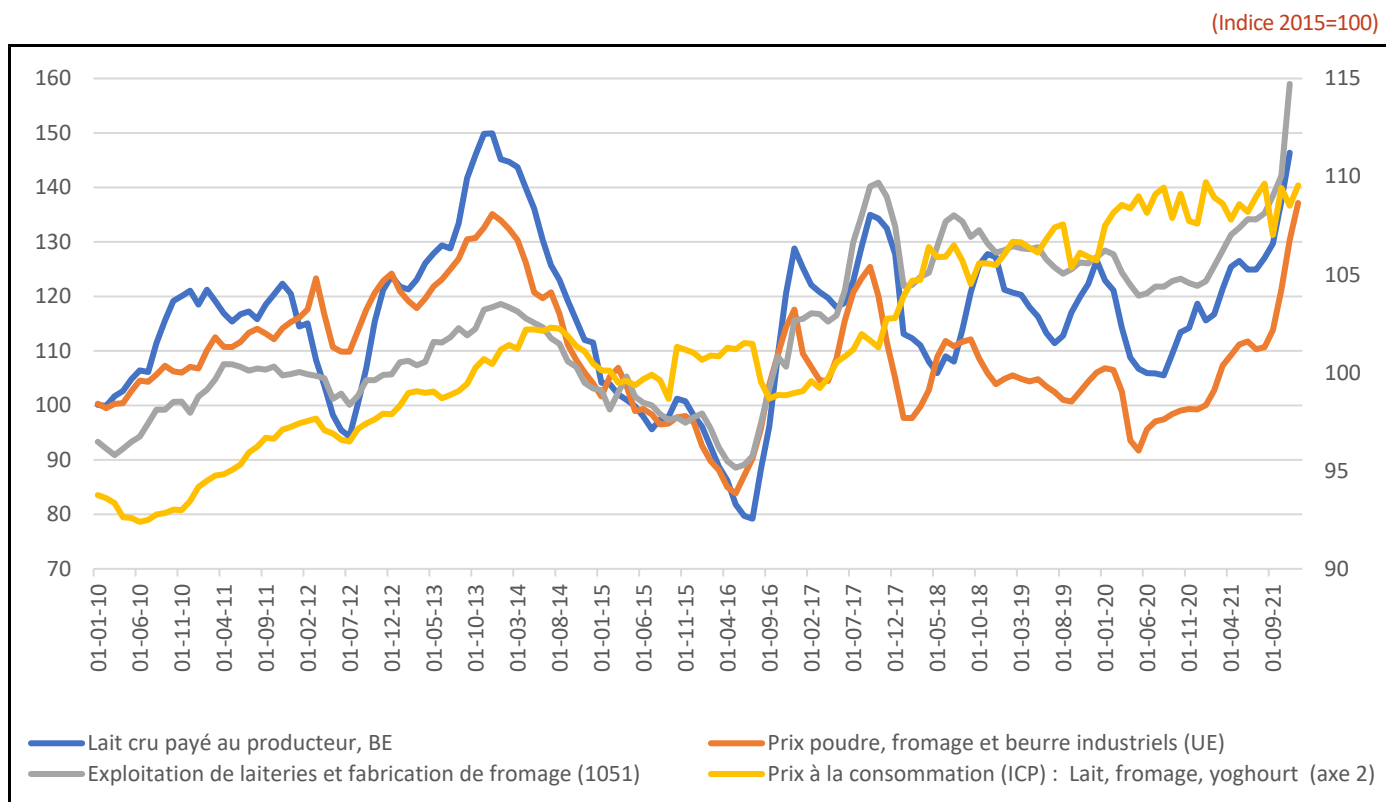
Le graphique en dessous présente l'évolution des prix dans la filière des produits laitiers. L'indice du prix du lait cru est établi à partir du prix réel perçu par le producteur agricole belge (donc en tenant compte du taux de matière grasse et de matière protéinique). On voit que le prix connaît une tendance à la hausse relativement marquée. En novembre, il a atteint un niveau qu'il n'avait plus connu depuis avril 2014.

L'indice des prix de la poudre, du fromage et du beurre industriel agrège, en les pondérant, les cotations européennes de la poudre de lait entier, la poudre de lait écrémé, le fromage (cheddar, edam) et le beurre industriel, c'est-à-dire les principaux produits industriels écoulés par les laiteries européennes. L'indice des prix à la production pour la classe Nace d'activité 1051 (exploitation de laiteries et fabrication de fromage) est établi par Statbel à partir des prix pratiqués sur

<sup>6</sup> En France, il est considéré que la matière première du pain (farine, levure, sel, ...) intervient pour 22 % dans le coût de revient ([https://france-inflation.com/prix\\_du\\_pain\\_depuis\\_1900\\_en\\_france.php](https://france-inflation.com/prix_du_pain_depuis_1900_en_france.php)).

les marchés intérieurs et extérieurs par les entreprises belges. Les deux évolutions sont, bien sûr, très proches l'une de l'autre. Ces prix industriels européens et belges sont assez étroitement liés au prix du lait cru, celui-ci étant en grande partie déterminé par les cotations de ces produits industriels. La hausse des derniers mois est de même ordre de grandeur. Durant la première partie de l'année 2020, la fermeture de l'Horeca suite à la crise sanitaire a provoqué une déprime relativement importante du marché du lait, ce qui s'est traduit par une baisse des prix. Depuis l'été 2020, la conjoncture est devenue meilleure, et les prix à la production connaissent une tendance à la hausse marquée.

**Graphique 4. Indice des prix dans la filière des produits laitiers**



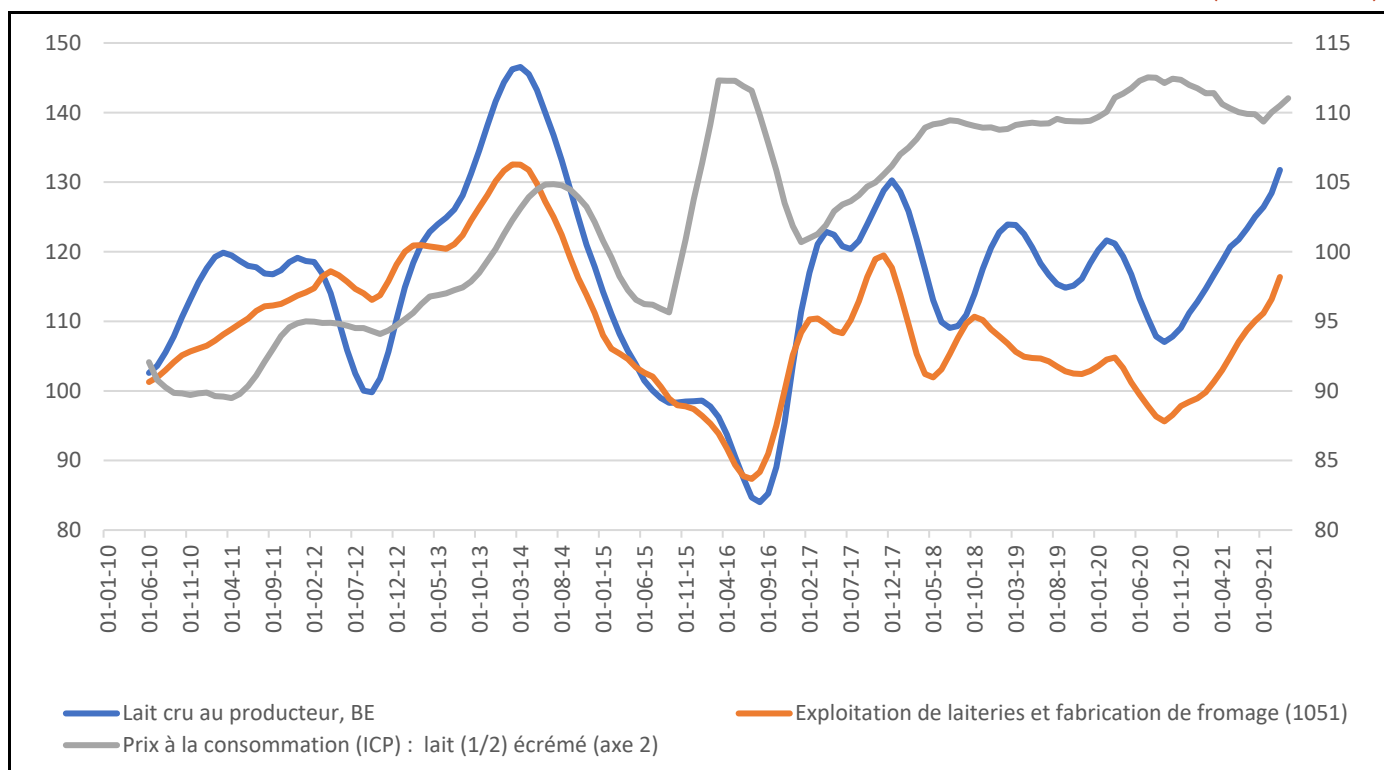
Sources : BCZ-CBL, Statbel.

Pour le prix à la consommation des produits laitiers (lait entier, lait écrémé et demi-écrémé, autres laits, yaourts, fromages), à partir de 2017, il est devenu plus difficile de faire le lien avec l'évolution des prix en amont. Les mouvements de baisse et de hausse des prix du lait cru aux producteurs et des produits industriels sont très peu répercutés sur les prix à la consommation qui restent à un haut niveau, que cela soit pour l'ensemble des produits laitiers à la consommation ou un produit particulier, comme le lait écrémé et demi-écrémé (graphique 5, en moyennes mobiles afin de lisser la volatilité du prix à l'agriculteur et faire mieux apparaître le découplage des évolutions entre les prix à la consommation et les prix aux stades amont de la filière).



**Graphique 5. Indice des prix du lait cru, des prix industriels et des prix à la consommation du lait écrémé et demi-écrémé à la consommation, en moyenne mobile de 6 mois**

(Indice 2015=100)



Sources : BCZ-CBL, Statbel.

### III.5 Les huiles

Toutes les huiles (huile de palme, de soja, de colza, de tournesol et d'olive) ont vu leur prix augmenter, à partir de juillet 2020. Cette hausse fait suite à une succession de périodes de baisse assez importante, se manifestant bien avant le début de la crise sanitaire. La hausse actuelle est la plus marquée pour l'huile de palme et l'huile de soja. Ces deux productions ont vu, à la fin de l'été 2021, leur cotation monter à des niveaux jamais atteints depuis au moins 20 ans.

Les causes de l'actuelle dynamique de hausse sont multiples. Elles sont d'abord liées aux conditions climatiques difficiles en Asie du Sud-Est à la fin de l'année passée qui ont pesé sur les récoltes d'huile de palme. Des problèmes persistants de main d'œuvre en Malaisie dus à la crise sanitaire figurent également parmi les explications<sup>7</sup>. Pour le soja, la sécheresse au printemps et à l'été 2021 en Amérique du Nord explique l'envolée des prix. En Russie, la production de tournesol est également revue à la baisse. Il faut ajouter la forte demande en agro-carburant (biodiesel) consécutive à l'envolée des prix du pétrole depuis plusieurs mois<sup>8</sup>.

L'augmentation du prix des huiles végétales sur le marché des matières premières s'est très largement répercutée sur les prix à la production industrielle<sup>9</sup> (graphique 4) (qui comprend aussi la production d'huiles animales non comestibles, mais celle doit être minime par rapport aux huiles et graisses végétales). L'adaptation des prix industriels a été immédiate et de même ampleur. Entre juillet 2020 et novembre 2021, l'augmentation a été de 33,7 %, alors que celle des prix des

<sup>7</sup> <https://www.fao.org/economic/est/est-commodities/oleagineux/indices-des-prix-des-oleagineuses-et-produits-derives/fr/>.

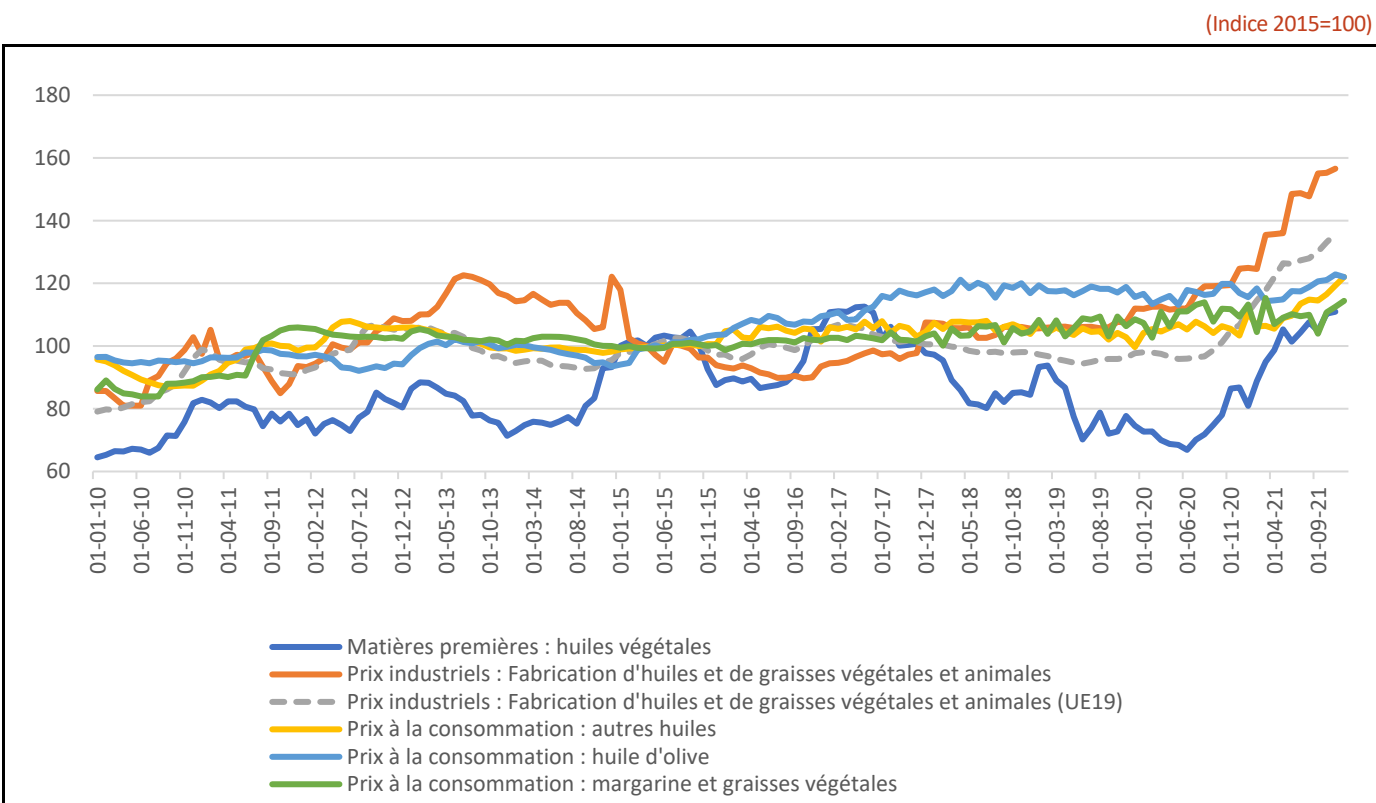
<sup>8</sup> <https://www.oleoline.com/news/The-rapeseed-oil-price-has-increased-around-EUR-190-pmt-in-2-weeks-107.html>.

<sup>9</sup> Les prix des produits issus de la classe NACE d'activité 1040, qui comprend, entre autres, les huiles végétales brutes et raffinées, la margarine, des huiles animales non comestibles, des graisses tartinables ou pour la cuisson, des huiles de poisson, et des tourteaux de graines.

huiles végétales comme matières premières a été de 58,3 % sur la même période. Etant donné que les huiles sur le marché belge sont en partie importée, le prix industriel européen<sup>10</sup> figure au graphique 4. L'évolution de l'indice européen est très similaire à celle de l'indice belge, avec une augmentation de 38 % entre juillet 2020 et novembre 2021.

La répercussion sur les prix à la consommation est moins nette. On observe tout de même une hausse sensible du prix des huiles autres que l'huile d'olive depuis mai de cette année (inflation sur base annuelle de 9,5 % en octobre 2021), et un mouvement à la hausse qui se dessine pour l'huile d'olive (+5,4 % entre mai et octobre de cette année).

**Graphique 6. Indice des prix des huiles**



Sources : FMI, DG Agri (UE), Statbel.

### III.6 Le café

Le cours international du café a atteint en septembre 2021 le niveau historique de mars 2011, et l'a même dépassé en octobre. Les mauvaises conditions de production au Brésil durant la campagne 2020/21 et les perturbations du marché liées à la crise du covid (dans les ports et les transports) expliquent cette flambée<sup>11</sup>. Les turbulences politiques en Colombie (3<sup>ème</sup> exportateur mondial) constituent aussi un élément explicatif, avec des perturbations de l'acheminement des marchandises à l'intérieur du pays<sup>12</sup>.

Cette hausse ne s'est encore peu traduite par une augmentation significative sur le prix de la production de café au niveau industriel (une hausse durant la période de juillet à septembre de cette année est observée, mais est assez modérée par rapport à ce qui peut être observé au cours de périodes précédentes), et encore moins sur le prix à la consommation. On peut penser que les contrats et les stocks provoquent un décalage dans le temps dans la transmission des hausses de prix de la matière première. Une étude antérieure de l'Observatoire des prix avait déjà montré que l'impact

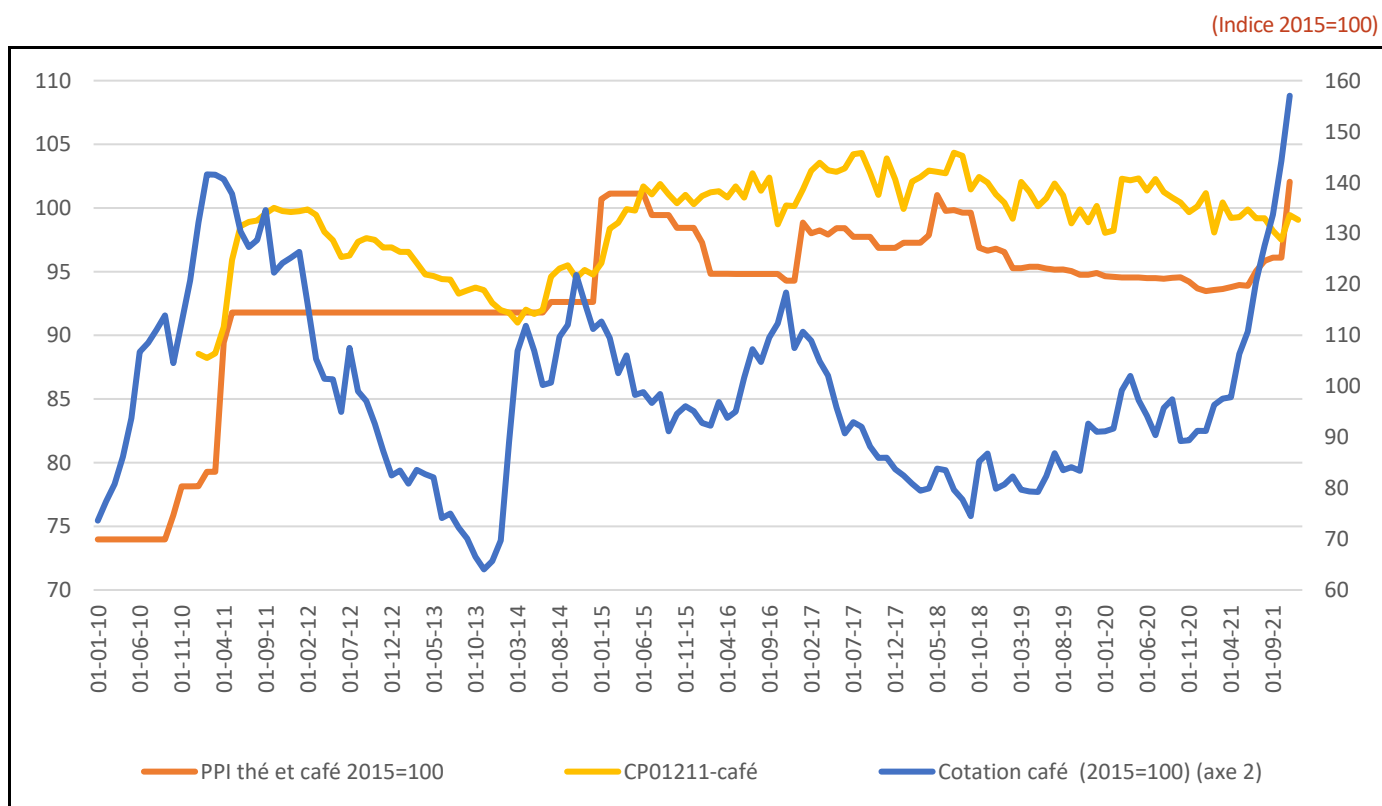
<sup>10</sup> L'Union européenne à 19 pays, avec des prix observés à partir de 2015 et des estimations par Eurostat pour les années 2010-2014.

<sup>11</sup> International coffee organization (<http://www.ico.org/documents/cy2021-22/cmr-1021-e.pdf>)

<sup>12</sup> Daily Coffee News (<https://dailycoffeenews.com/2021/06/17/civil-unrest-pushes-colombian-coffee-prices-to-record-highs-as-supply-concerns-heighten/>)

d'un changement du prix des grains de café sur les prix à la consommation n'est pas immédiat mais plutôt différé. Cette étude économétrique avait mesuré au moins 3 mois de décalage. L'effet principal sur le prix à la consommation est généralement observé au cours du quatrième mois suivant le choc des prix<sup>13</sup>.

**Graphique 7. Indice des prix dans la filière du café**



Source : IMF, Statbel.

### III.7 Conclusion

Sur l'ensemble de la période considérée, notre indice composite des prix des matières premières agricoles a atteint en novembre un sommet dépassant les niveaux de 2008 et 2012. En novembre dernier, l'inflation globale pour l'ensemble des matières premières de notre indice a été près de 45 %. Cette hausse des prix des matières premières a commencé en août 2020. Et elle va vraisemblablement se poursuivre les premières semaines ou premiers mois de 2022. Quatre groupes de produits, dont le poids d'ensemble atteint plus de 80 % dans le calcul de l'indice, expliquent cette hausse : les céréales, les huiles, le café, et (dans une moindre mesure) les produits laitiers. Toutes les autres matières premières agricoles connaissent aussi une dynamique de hausse depuis plusieurs mois.

L'indice des prix à la production dans les différents secteurs industriels agro-alimentaires suivis a commencé à augmenter significativement en avril 2021, soit 8 mois plus tard que le début de la dynamique haussière des matières premières. Les contrats sur plusieurs mois, les marchés à terme et l'existence de stocks expliquent ce décalage. Cette conclusion doit être nuancée en fonction des filières et du stade de transformation. Dans la fabrication de l'huile (Nace 1040), de la farine (Nace 1061) ou des produits laitiers industriels (Nace 1051), où les coûts sont dominés par la matière première agricole, on observe une répercussion assez claire de la hausse des prix des matières premières. Par contre, aux stades plus proches de la consommation finale (comme la fabrication du pain Nace 1071), l'ajustement des prix est encore peu marqué.

<sup>13</sup> Voir le 3<sup>ème</sup> rapport trimestriel de 2015 de l'Observatoire des prix, pages 53-54 (<https://economie.fgov.be/fr/publicaties/analyse-des-prix-2015-icn-1>)

En ce qui concerne les prix à la consommation, l'impact de la hausse des matières premières agricoles n'a commencé à être visible que vers la fin de l'année. Sur l'ensemble de l'année, l'inflation pour les biens alimentaires transformés (hors tabac et alcools) est restée très faible, la plus faible enregistrée depuis au moins 16 ans (0,2 %). Toutefois, l'inflation augmente progressivement durant les 3 derniers mois de l'année. Si l'on s'arrête sur les groupes de produits considérés, des effets se font de plus en plus nettement sentir. C'est particulièrement le cas pour les huiles alimentaires (autres que l'huile d'olive), avec une inflation de 18 % en décembre. Pour le pain aussi, on constate une hausse de l'inflation ces derniers mois. En 2021, l'inflation a été de 2,6 % en décembre. On peut supposer qu'avec la poursuite attendue de l'augmentation du prix des matières premières et la renégociation des contrats de livraison au commerce de détail en début d'année, la hausse des prix pour ces produits va se confirmer au début de l'année 2022.